L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Vente de la Saison.

Vente Importante par le Shérif Civil

De la Proprieté Améliorée et non Améliorée de la

Audubon Building Company Limited.

La propriété améliorée consistant d'un bâtiment avec bureaux et magasins moderne et à l'épreuve du feu,

Coin Nord-Est des rues Canal et Bourgogne, Connu comme le

Audubon Building

Ayant une façade rue du Canal d'à peu près 105' 9" et une profondeur et façade rue Bourgogne d'à peu près 144' 5", contenant à peu près 78,243 pieds carrés d'espace et trop bien connu pour donner plus de description.

La propriété non améliorée contigue dudite

Audubon Building, sur le côté de la rue Dauphine,

Et ayant une façade rue du Canal d'à peu près 49' sur à peu près 160' de profondeur sur la ligne de côté contigu à la Maison Blanche, de là sur une ligne parallèle à la rue du Canal, s'étendant vers la rue Bourgogne d'à peu près 47', de là sur une ligne parallèle à la rue Dauphine et s'étendant à la rue Iberville d'à peu près 160' ; et aussi contiguë à ladite Bâtisse sur le côté de la rue Iberville et ayant une façade rue Bourgogne d'à peu près 176' et formant le coin des rues Bourgogne et Iberville sur laquelle dite dernière rue il y a une façade d'à peu près 112'

La propriété améliorée et non améliorée devant être vendue en bloc conformément avec les mesures exactes de toute la propriété comme il est donné dans la description ci dessus dans le corps de cette annonce.

Le tout devant être vendu sujet aux baux existant au moment de la vente.

Commercial Germania Trust and Savings Bank vs Audubon Building Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 98,215 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 28 novembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Canal, Dauphine et Iberville, mesurant cent cinquante-huit [158] pieds, quatre [4] pouces et trois [3] lignes de face à la rue du Canal, sur trois cent vingt [320] pieds onze [11] pouces et six [6] lignes en profondeur et façade à la rue Bourgogne sur cent douze [112] pieds un [1] pouce et une [1] ligne de face dans le fond à la rue Iberville à un point et delà s'étendant parallèlement à la rue Dauphine à un certain point de cent soixante [160] pieds, neuf [9] pouces de distance, delà s'étendant parallèlement à la rue du Canal, vers la rue Dauphine à un certain point quarante-sept [47] pieds un [1] pouce et quatre [4] ligne de distance et de là s'étendant à la rue du Canal cent soixante [160] pieds quatre [4] pouces et deux [2] lignes à un point cent cinquante-huit [158] pieds quatre [4] pouces et trois [3] lignes de distance du coin des rues Canal et Bourgogne, le tout duquel apparaîtra plus complètement pour référence à un plan ou devis de ladite propriété dressé par Doney et Waddill, ingénieurs civils, une copie duquel est annexée à un acte d'hypothèque pardevant Charles T. Soniat, notaire, daté du 1er août 1907, ensemble avec toutes bâtisses et améliorations sur ledit morceau de terre, et une servitude, sur un morceau de terre, contigu au ci-devant, sur le côté le plus près de la rue Dauphine, mesurant six (6) pouces de face à la rue du Canal sur la profondeur entière de ladite propriété, lequel morceau de terre a été vendu par la Audubon Hotel Company, Limited, le propriétaire précédent de ladite propriété, à la Maison Blanche Company, Limited, par acte pardevant ledit notaire Soniat, le 5 août 1908, ensemble avec une servitude d'un mur mitoyen et mur en commun entre la propriété ci-devant décrite et la propriété de la Maison Blanche Company Limited, comme il apparaîtra plus complètement par un acte d'hypothèque marqué A, enregistré dans le procès ci dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

D'après une pétition enregistrée dans l'affaire ci-dessus et d'un writ de saisie et vente issu dans ladite affaire, ladite propriété devant être vendue pour du comptant, sans estimation, sujet aux divers baux existant au moment de la vente, une liste desquels baux sera lue par le shérif au moment de l'offre en vente de ladite propriété.

La dite propriété sera vendue sous un hypothèque et acte de confiance passé pardevant Charles T. Soniat, notaire, le 1er février 1909 [Bureau des hypothèques, livre 942, folio 495] donné par le défendeur en faveur de la Commercial Germania Trust & Savings Bank, gardien, pour garantir le paiement de 1,000 bons chacun, pour la somme de $1,000.00 faisant un total de $1,000,000.00. Les dits bons datés du 1er février 1909, payable trente [30] ans après date, et portant intérêt au taux de 6 0|0 par an de la date jusqu'au paiement final, représenté par des coupons d'intérêt, payable semi-annuellement le 1er février et 1er août de chaque année, annexé auxdits bons, et desquels coupons d'intérêt ceux tombant dûs respectivement le 1er août 1910, 1er février 1911, et 1er août 1911 n'étant pas encore payés.

Et lesquels bons de deux cent cinquante dollars (250), avec l'intérêt des coupons attachés non payés, ont été délivrés le 22 septembre 1911 par la Metropolitan Bank au demandeur, d'après un acte pardevant Philip Genaler, notaire, demandant la réalisation de ladite hypothèque et pour pouvoir déclarer le principal de tous lesdits bons dus, d'après les sections 1 et 2 de l'article 4 dudit acte d'hypothèque.

Les acquéreurs, s'ils sont détenteurs d'aucuns des dits bons, ou d'aucuns des dits coupons arrivés à maturité et dont l'intérêt n'est pas payé auront le droit de s'en servir au prorata pour le règlement du prix de l'adjudication, le prix de l'adjudication devant être affecté au paiement desdits bons et coupons échus et non payés, comme il est pourvu dans ladite hypothèque, après le paiement des frais et dépens du procès et de la vente, les taxes dues sur ladite propriété (s'il y en a) le remboursement de ces taxes qui pourront avoir été payées par les demandeurs ou d'autres détenteurs de bons, le repaiement de l'assurance, s'il y en a, ainsi payée et les frais et dépens encourus par les demandeurs en exécutant leur mandat encourant des honoraires d'avocat et d'autres dépenses comme stipulation en est faite dans l'acte hypothécaire.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats
7 oct—7 8 15 22 29 —nov 5 12 19 26 27 28

CHARBON

PITTSBURG — Par chaland 40 à 45 cents; car loads $1 50 par ton anthracite $3 50 par ton.; bateaux 50c le baril; steamers $3 50 la tonne habitation (sur la rive) 50c.

ALABAMA—Par baril, Corona 50c Corona nut coal 60c; splint coal 60c out splint coal 35c; Cahaba 50c par ton.; steam coal sur chars $3 25 à 3 50.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District

I Portion de terre coin de l'avenue Napoléon et rue Baronne, îlet rues Jena et Carondelet, mesurant 59' 4" x 120 pieds

II 2 lots sur la rue Baronne, entre l'avenue Napoléon et la rue Jena, îlet rue Dryades mesurant chacun 30' x 150 (Grande écurie dans le fond).

III 1 lot sur la rue Baronne entre avenue Napoléon et la rue Jena, îlet rue Dryades mesurant 30' x 150 (Vieux magasin dans le fond)

Antoney J. Bosetta vs Dominick Darma.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98,062—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 décembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, servitudes y appartenant ou en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Napoléon et les rues Jena, Carondelet et Baronne, ledit morceau ou portion de terre étant désigné par la lettre "A" sur un plan tracé par C. G. Dell'Isle, voyer, le 13 mai 1891 formant le coin de l'avenue Napoléon et de la rue Baronne et mesurant cinquante-neuf pieds quatre pouces, plus ou moins, de face à l'avenue Napoléon sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en dépendant de quelque façon, désignés par les Nos 13 et 14 dans l'îlet No 454, borné par les rues Jena, Dryades et Baronne et l'avenue Napoléon, sur un plan annexé à un acte passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire en cette ville, le 29 juin 1886, No 134, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Baronne sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre situé dans l'îlet borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Carondelet et Baronne, désigné par la lettre D sur un plan de S. G. Dell'Isle, voyer, le 13 mai 1891, et annexé à un acte de vente à H. Esparte, passé pardevant W. O. Hart, notaire, le 30 novembre 1891, mesurant trente pieds de face à la rue Baronne, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinquante pieds plus ou moins entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0|0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Charles I. Dénéchaud, avocat pour le demandeur.
18 nov—18 24—déc 1 8 15 21

Vente de Propriété de valeur améliorée dans le Sixième District,

Portant le Municipal 2039 rue Peniston entre les rues Saratoga et Sud Rempart.

Marx Bloch vs Jacob Segen.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 98,669—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 décembre 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec tout ce les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, située dans le Sixième District de cette ville, désignée par la lettre E dans le carré No 596 borné par les rues Peniston, Amelia, Saratoga et Sud Rempart sur un plan fait par C. Urcese Lewis, député voyer de la ville, daté du 12 août 1909, annexé à un acte passé pardevant Felix J. Dreyfous, notaire, le 18 janvier 1910, d'après lequel plan, ladite portion de terre forme le coin des rues Peniston et Saratoga, et mesure quarante-cinq pieds de façade rue Peniston, sur une profondeur entre lignes parallèles et une façade rue Saratoga, de cent dix pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous, avocat du demandeur.
18 nov—18 24—déc 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant le No Municipal 220 rue Gayoso, entre l'avenue Cleveland et la rue Palmyre.

Crescent City Building and Homestead Association vs James J. Gazin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 98,532—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI le 21 décembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient ou en quelque sorte en fait partie, situé dans le Premier District de cette ville carré No 630, borné par les rues Gayoso, Palmyre, Dupré et l'avenue Cleveland. Ledit terrain étant une partie du premier terrain dix-sept, pris de son côté le plus proche de la rue Palmyre, et du terrain No dix-huit, pris de son côté le plus proche de l'avenue Cleveland. Ledit terrain est désigné par la lettre B sur un plan d'arpentage fait par H. C. Brown, député voyer de la ville, sous la date du 31 mai 1904, annexé à un acte de vente par la Mutual Building and Homestead Association à James J. Gazin, passé pardevant C. G. Rebenstitch, notaire, le 4me jour de juin 1904 et d'après lequel ledit plan dudit terrain ou portion de terre mesure dix-neuf pieds, sept pouces de façade rue Gayoso, la même largeur à l'arrière de cent trois pieds plus ou moins de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
Carl. C. Friedrichs, avocat de la demanderesse.
18 nov—18 24—déc 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Formant le coin des rues Sud Franklin et Toledano,

Portant le No Municipal 3231 rue Sud Franklin.

Mme Annette B. Appe vs Mlle Rachel D. Moment.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 98,434 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 décembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sud Franklin, Toledano, Sud Liberté et Harmony, désigné comme lot No —— dans l'îlet No 209, formant le coin de la rues Sud Franklin et Toledano et mesurant quarante pieds dix pouces de face à la rue F. Franklin sur une profondeur et façade à la rue Toledano, de cent pieds, le tout d'après un plan par A. G. Bechard, le 28 août 1882, annexé à un acte pardevant F. J. Dreyfous, notaire, daté du 17 août 1901

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur de chaque propriété au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. A. Parsons, avocat pour le demanderesse.
3 nov—3 10 17 24 — déc 1 7

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District

Sur la rue Feliciana

Dans l'îlet rues Clouet, Urquhart et Villeré

James T. Montgomery vs Mme Catherine Isaacs épouse de Frank J. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 97,059 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 décembre 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, prescriptions et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 324, borné par les rues Féliciana, Clouet, Urquhart et Villeré, lequel dit lot est désigné par le No seize, et mesurant trente et un pieds de face à la rue Féliciana sur cent dix-sept pieds quatre pouces et six lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

2° Une certaine portion de terre, contiguë à ci-dessus décrite ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, prescriptions et dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon en dépendant situé dans le même District et ville comme le lot ci-dessus décrit ledit lot est désigné par la lettre A sur un devis annexé à un acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 8 avril 1899 et mesurant quinze pieds de face à la rue Féliciana, sur une profondeur de soixante pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Geo. Montgomery, avocat pour le demandeur.
17 nov—17 24 — déc 1 8 15 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, Vendredi, le 1er Décembre 1911, d'une Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District,

Portant les Nos municipaux 224 et 226 N. avenue Carrollton, entre les rues Bienville et Iberville.

Gustave A. Liambias vs Louis Zehner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98,374—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 1er décembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par Carrollton et les rues Pierce, Bienville et Iberville, lesdits lots étant désignés par les numéros sept et huit sur un devis dudit îlet, dressé par George H. Grandjean, député voyer de ville, daté du 21 juin 1892, annexé à un acte passé pardevant F. J. Aleix, ancien notaire en cette ville, le 24 juillet 1893, d'après lequel devis les dits lots sont contigus et mesurent comme suit, Le lot No Sept trente pieds un pouce trois lignes de face à l'avenue Carrollton sur cent neuf pieds six pouces trois lignes de profondeur sur la ligne du lot No Six et cent six pieds dix pouces deux lignes de profondeur sur la ligne du lot No 8 et trente pieds de largeur dans le fond, et le lot No 8 trente pieds un pouce trois lignes de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de cent six pieds dix pouces deux lignes sur la ligne du lot No 7, cent quatre pieds deux pouces de profondeur sur la ligne du lot No 9, et trente pieds de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

Pour un montant suffisant pour payer la réclamation du demandeur, soit $2250.00 ensemble avec 7 0|0 d'intérêt par an du 12 mai 1911 jusqu'au paiement, 5 0|0 honoraires d'avocat sur le collectif de cela, les frais et charge du procès et vente et les taxes, s'il y en a, dûs sur ladite propriété.

2. L'acquéreur devant retenir en ses mains et assumer (jusqu'au montant de ses enchères), le paiement d'un billet de $2250.00 daté du 12 mai 1910, payable deux ans après la date, et portant intérêt au taux de 7 0|0 par an de sa date jusqu'au paiement (le paiement de l'intérêt dudit billet, après la vente, étant assumé par l'acquéreur). Ledit billet étant garanti par hypothèque sur ladite propriété, concurremment à la réclamation du demandeur d'après un acte passé pardevant Charles J. Théard, notaire, daté du 12 octobre 1910, enregistré dans le bureau d'hypothèque de cette paroisse, livre 1017, folio 42, l'acquéreur assumant toutes les obligations et stipulations, etc., comme il est contenu dans ledit acte d'hypothèque.

3 Et la balance du prix de l'adjudication, comptant s'il y en a, sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles J. Theard, avocat du demandeur.
27 oct—27 28 - nov 3 10 17 24—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un Piano de Valeur.

Mme Mildred M. O'Connor vs R. M. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 86,314—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI, 22 novembre 1911, à 10:30 a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans l'entrepôt de Piano de Philip Werlein, Ltd. No 531 rue Bienville, entre les rues Chartres et Decatur :

Un Piano.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Woodville & Woodville, avocats pour la demanderesse.
11 nov—11 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du Shérif, Vendredi 1er décembre 1911, de propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant les Nos municipaux 121 et 123 rue M. Murat, entre les rues Canal et Iberville.

Suburban Building and Loan Association vs Martha Meariman, veuve de Henry L. Demoulier, maintenant épouse de David Ennis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 98,382 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI 1er décembre 1911, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Murat, Douane, maintenant Iberville, Olympia et Canal, ledit lot ou portion de terre étant à une distance de cent vingt-six pieds huit pouces de l'enseigne des rue Murat et Iberville, et mesurant trente pieds de face à la rue Murat sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Le dit lot ou portion de terre étant composé du tout de la façade du lot No onze, comme il est désigné sur un plan dressé par Edgar Pitié, voyer, daté du 1er octobre 1906 annexé à un acte passé pardevant Emile Pomes, notaire, le 4 octobre 1906

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Zengel, Thomas, Suthon & Loomis, avocats pour la demanderesse.
27 oct—27 28—nov 3 10 17 24—déc 1

AVIS DE SUCCESSION

Succession de Jas et Clara Christie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 96,607 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par James P. Cordill, administrateur de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.
18 nov—18 22 27

Succession de Michael Timmins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 98,181 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John P. Sullivan, agent pour Mlle Sarah J. Timmins, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Arthur Landry, avocat
17 nov—17 21 26

Succession de Charles Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 94,721—Division D—Attendu que J. P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Miller, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.
17nov—17 21 26

Succession de Guy M. Horner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98,718—Division E.—Attendu que Chas W. Horner a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Guy M. Horner décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—P. L. Fourchy, avocat.
17 nov—17 21 26

Succession de David Ewing.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,955—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary A. Jenkins, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — G. G. Kronenberger, avocat.
16 nov—16 20 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant les Nos municipaux 2746 et 2748 rue Amelia, entre Clara et Magnolia.

Harry S. Gerson vs Charles S. Irving et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 98,294 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 23 novembre 1911, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le numéro 7, dans l'îlet No 2, borné par les rues Clara, Magnolia, Peniston et Amélia, sur un plan d'esquisse et certificat d'arpentage daté du 22 juillet 1908, signé par D. E. Seghers et dit, voyers et dessinateurs, annexé à un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 31 juillet 1908, d'après lequel dit plan ledit lot No 7 forme le coin des rues Amelia et Clara et mesure trente pieds, sept pouces sept lignes de face à la rue Amelia, vingt-trois pieds quatre pouces quatre lignes en largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Clara, de quatre-vingt neuf pieds neuf pouces quatre lignes et d'une profondeur sur l'autre ligne de côté, le divisant de lot No 8 de quatre vingt neuf pieds, huit pouces, cinq lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous, avocat pour le demandeur.
20 oct—20 27—nov 3 10 17 23 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif, Vendredi, le 1er Décembre 1911, d'une Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

Portant les Nos municipaux 1613 et 1615 avenue St-Roch, entre les rues Claiborne et N. Derbigny.

Third District Building Association vs Mme Nellie Sheeren.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,315—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 1er décembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue St Roch et les rues Claiborne, Musique et Nord Derbigny, désigné comme lot No 4, sur un devis d'arpentage dressé par Edgar Pitié, voyer, daté du 11 avril 1908, annexé à un acte pardevant Frederick Zengel, notaire, le 7 mai 1908 d'après lequel devis ledit lot commence quatre-vingt-douze pieds de l'enseigne de la rue Claiborne, et mesurant trente-deux pieds de face à l'avenue St Roch sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente-quatre pieds, neuf pouces et six lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Zengel, Thomas, Suthon & Loomis, avocats pour la demanderesse
27 oct—27—nov 3 10 17 24 30—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc., d'une buvette et épicerie.

Cash Register, Coffre fort en fer. Licences d'Etat et de ville et buvette.

Succession de Louis D. LeBlanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 96,041 — En vertu d'un ordre de vente daté du 14 novembre 1911, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 27 novembre 1911 à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans mon entrepôt No 2105 rue Decatur, entre les rues Champs-Elysées et Frenchmen :

Le contenu, installations et fonds de commerce, etc., d'une épicerie et buvette d'après l'inventaire enregistré.

1 Cash Register et 1 Coffre-fort en Fer.

Licences d'Etat et de ville de 1911 pour buvette liqueurs de Malte.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
John J. McCloskey, avocat pour l'administratrice.
15 nov—15 22 27